

Les risques psychosociaux (RPS)

Sensibilisation

Public concerné :

Tout agent.

Prérequis :

Aucun.

Durée :

7 heures (1 jour).

Nombre de stagiaire :

De 6 à 15 personnes.

Objectifs :

- Définir et sensibiliser aux risques psychosociaux,
- Connaître le cadre réglementaire et juridique,
- Mesurer leurs impacts sur la santé physique et mentale, ainsi que sur son environnement de travail,
- Mesurer son niveau de risque et trouver des solutions adaptées,
- Identifier les acteurs internes et externes de la prévention des RPS.

A l'issue de la formation :

Le stagiaire sera capable de :

- Déceler les risques présents dans son environnement professionnel,
- Adopter un comportement préventif et curatif,
- Participer à la prévention des RPS dans son établissement.

Contenu :

- Les RPS (stress, violence, conséquences, etc.),
- Le cadre réglementaire et juridique (code du travail, accords, sanctions, etc.),
- Les troubles psychosociaux (facteurs de risque, burn-out, bore-out, etc.),
- Impact sur l'entreprise et les salariés (turn-over, tensions, etc.),
- Les enjeux humains, économiques et organisationnels (comportements, valeurs, etc.),
- Les différents acteurs de la prévention (agents, responsable, médecin du travail, etc.),
- Méthode de prévention et de gestion des risques, conduite à tenir en cas d'alerte.

Méthode pédagogique :

Apports théoriques, partage d'expérience, démonstration par le formateur, mise en situation, pratique de cas, évaluation des connaissances et attestation de fin de formation.

Documentation :

Chaque stagiaire reçoit 1 documentation aide-mémoire.

Réglementation :

Article L. 4121-1 du Code du Travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

1° Des actions de prévention des risques professionnels,

2° Des actions d'information et de formation,

3° La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés,

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes. »

NOS FORMATIONS



Sécurité
alimentaire



Risques
chimiques



Hygiène et propreté
des locaux



Prévention et sécurité
au travail



Utilisation du matériel
de nettoyage